

**Sénat, mission d'information sur la politique en faveur des  
jeunes :  
étude sur les problématiques propres à la génération des 16-25  
ans  
et élaboration de propositions concrètes.**

*Audition 31 mars 2009*

**Contribution Jean-Claude RICHEZ, responsable de l'unité de la recherche, des études et de la formation.**

**I - Un continuum des âges**

**- Les 16-25 ans, champ spécifique de la mission d'information :**

Nous utiliserons comme point de départ de notre contribution concernant les 16-25 ans aujourd'hui le fait que :

- Nous avons été associés pendant deux ans aux travaux du groupe de travail du Conseil National des missions locales sur la situation des jeunes travailleurs.
- Nous menons depuis un certain temps un travail sur les parcours professionnels des animateurs qui apparaissent largement comme un type de parcours d'insertion, notamment pour les jeunes « issus de l'immigration » et de façon plus générale des quartiers populaires.
- Nous avons un partenariat régulier avec l'INPES autour de l'éducation à la santé, et à ce titre, nous participons cette année activement à la journée nationale de la prévention qui se tient cette semaine.
- Nous pilotons le volet jeunesse de l'enquête sur « les valeurs des français » qui vient d'être renouvelée et dont les résultats devraient être prochainement disponibles. L'enquête porte sur les 18-29 ans.
- Les travaux menés au sein de l'NJEP autour des questions de racisme et de la diversité culturelle ainsi que sur les questions d'information jeunesse et d'orientation en général<sup>1</sup>
- Sur le contexte rappelons quelques éléments de contexte qui nous semblent importants :
  - ♦ une jeunesse qui sert de variable d'ajustement pour le marché de l'emploi comme l'ont mis en évidence toute une série de travaux récents que reprend Olivier Galland dans sa contribution

---

<sup>1</sup> Voir notamment Bernard Bier et Joëlle Bordet, Jeunes, racismes et construction identitaire, Cahier de l'action, vol 22, INJEP, 2009, Joëlle Bordet et Judith Cohen Solal Coexist, une pédagogie contre le racisme et l'antisémitisme, Cahiers de l'action, vol.19, INJEP, 2008, Cécile Delesalle, S'informer pour s'orienter : pratique et parcours de jeune, Cahiers de l'action, vol. 14, INJEP2007, , à paraître, Bernard Bier, « De la disqualification à la reconnaissance » in Familles et institutions : cultures, identités et imaginaires (sous la direction de Stéphane Tessier), 2009, ERS et Bernard Bier, Culture / cultures. Quelles pédagogies de l'interculturel, Cahiers de l'action, vol. 23/24

à l'étude de la Fondation de l'innovation politique consacrée « aux jeunes face à leur avenir »<sup>2</sup> ;

♦ une société qui fait peu de place aux jeunes générations comme l'ont établi les travaux de Louis Chauvel : l'écart du pouvoir d'achat entre un salarié de cinquante ans et un salarié de trente ans était de 15% en 1975, il est de 40% aujourd'hui ; le taux de chômage dans les deux ans après la fin des études était de 4% en 1968, il est aujourd'hui autour de 23% après avoir culminé à 33% en 1994 ; entre 1982 et 2000 l'âge moyen d'un député est passé de 45 ans à 59 ans, soit un vieillissement de 14 ans en 18 ans !!!<sup>3</sup>.

#### - **Un élargissement des âges nécessaire :**

Par ailleurs, nous travaillons sur un champ plus large, celui des 11-30 ans, considérant que la jeunesse est un continuum et s'inscrit dans un rapport entre les générations.

Nous disposons alors :

- des diagnostics de politiques de jeunesse mises en œuvre par des collectivités locales ;
- des diagnostics menés récemment autour de l'information, de la participation et des pratiques artistiques des jeunes.

## **II - Des remarques et des pistes de travail :**

Les cinq remarques de travail que je proposerai porteront sur :

- le pilotage partenarial des politiques,
- la place des jeunes comme acteurs,
- la socialisation séparée des jeunes,
- l'articulation des politiques entre les tranches d'âge,
- l'articulation entre travail social et travail éducatif.

Les deux pistes de travail sur :

- l'importance de schémas territoriaux intégrés en matière de politique de jeunesse ;
- l'importance de la qualification des professionnels de jeunesse.

### *1 - Le pilotage partenarial des politiques :*

Nous soulignerons l'importance d'une coordination resserrée entre les différents acteurs des politiques de jeunesse, au plus près des jeunes, et fonctionnant régulièrement au sein d'un comité de pilotage.

Nous observons des différences qualitatives et quantitatives quant à l'impact de ces politiques en fonction des financements mis en œuvre dans un pilotage partenarial et de son bon fonctionnement. Ce pilotage partenarial en effet, fonctionne d'autant mieux :

- qu'il intègre le plus grand nombre de dispositifs et qu'il est le plus large possible ; quelques exemples intéressants comme les projets territoriaux jeunesse dans le Bas-Rhin impulsé par le

---

<sup>2</sup> Voir Olivier Galland, « Les jeunes et la société : des visions contrastées de l'avenir » dans Anne Stellingier, Les jeunes face à leur avenir, Fondation pour l'innovation politique, une enquête internationale, p.45. Voir également l'excellente synthèse de Lea Lima « Les nouvelles régulations de l'entrée dans la vie active » dans Bernard Roudet Les jeunes en France, INRS / INJEP / PUL, Québec, 2009, pp. 69-87.

<sup>3</sup> Louis Chauvel, « La responsabilité des générations dans Projet, été 2001, n°266, pp.14-22

Conseil général ou encore les contrats cantonaux jeunesse du Conseil général de Savoie ;

- qu'il intègre non seulement les décideurs politiques mais aussi les « opérateurs » ; il n'y a de véritable partenariat que si chacun est reconnu comme étant sur un pied d'égalité.

La mise en œuvre de partenariats dynamiques et large permet :

- de limiter les effets d'empilement, de réduire les logiques de guichet et de réintroduire du sens ;
- une plus grande cohérence et une plus grande lisibilité de l'action publique ;
- de réaliser, à coup sûr, des économies de moyens même si aujourd'hui nous n'avons pas encore d'étude concrète validant cette hypothèse.

La nécessité de ce pilotage partenarial renvoie à la fois au fait qu'à ce jour les compétences jeunesse sont largement partagées par tous les acteurs des politiques publiques mais aussi au caractère naturellement transversal de ces politiques<sup>4</sup>.

## 2 - La place des jeunes comme acteurs :

Nous insisterons sur :

- Le rôle décisif du positionnement des jeunes comme acteurs dans la mise en œuvre des politiques locales de jeunesse. C'est ce qui ressort d'un certain nombre de travaux relatifs à des domaines aussi différents que l'information des jeunes en matière d'orientation, l'éducation artistique des jeunes et la participation.

- L'information en matière d'orientation :

Il est nécessaire de prendre en compte les expertises des jeunes dans l'ensemble de la chaîne d'information comme le met en évidence le travail réalisé dans une ville de l'agglomération parisienne. « Certains jeunes, même très jeunes, sont porteurs d'analyse sur le système d'information dans son ensemble, comme on a pu l'observer au cours de cette étude. Dès lors, il sera intéressant de susciter une participation beaucoup plus systématique et légitimée des jeunes à la conception, à la production et à l'organisation de l'offre d'information »<sup>5</sup> Ce constat est confirmé par les études menées dans le prolongement de ces travaux.

- L'éducation artistique : nous avons pu noter l'importance des pratiques amateurs autodidactes et/ou en dehors d'initiatives publiques ou privées, l'importance des pratiques autonomes des jeunes et de l'apprentissage par les pairs : ces apprentissages entre jeunes sont à la fois diffus, informels et formels. Ils s'opèrent à l'intérieur du groupe, tout d'abord, la pratique amateur en micro collectifs autour de projets communs permettant d'acquérir des compétences techniques, organisationnelles, relationnelles, de réseaux... Ils s'opèrent au travers des échanges entre jeunes et groupes constitués, les premiers venant « donner des coups demain » ou « participer bénévolement à des associations pour apprendre ». Ces apprentissages s'opèrent entre groupes constitués et associations, dans un système d'échanges et d'entraide réciproques, à l'occasion des

---

<sup>4</sup> Voir Jean-Pierre Halter : « Politiques territoriales de jeunesse et transversalité, dans Jean Claude Richez, Chantal de Linares, Francis Lebon , Agora n°43, Politiques locales de jeunesse, L'Harmattan / INJEP, 1<sup>o</sup> trimestre 2007, pp. 44-55

<sup>5</sup> Cécile Delesalle, S'informer pour s'orienter : pratiques et parcours de jeunes, Cahier de l'action, vol. 14, INJEP, Marly le roi., 2007 p.81.

manifestations des uns et des autres. Ce système permet à la fois de « compter ses amis », de « grossir la famille » et, par suite, d'agir sur le poids et l'audience d'un courant ou d'un événement artistique. »<sup>6</sup>

- L'exercice de la citoyenneté, dans les dispositifs de participation, notamment des conseils de jeune : il est important que ces espaces soient des espaces de dialogue avec les élus mais aussi que leur soit offerte dans ce cadre la possibilité de mener à bien des actions. Les conseils sont à la croisée du politique et du pédagogique mais aussi de la concertation et de l'action. L'étude de Cap Berriat menée sur l'agglomération grenobloise souligne que la participation s'engage souvent (73% des cas recensés) à travers des projets « collectifs trouvant leur origine dans des préoccupations quotidiennes (manques, envies...). La plupart de ces groupes de jeunes se constituent en associations mais gardent toujours un fonctionnement informel et horizontal. Les projets s'inscrivent en général dans l'espace public, ils se donnent à voir et mettent ainsi en avant certaines valeurs ainsi que la question du lien social. Que leurs préoccupations soient la démocratie culturelle, la restauration du dialogue intergénérationnel ou le changement social, les groupes de jeunes développent des logiques basées sur l'ouverture. C'est-à-dire qu'ils ne se limitent pas à des territoires particuliers (quartier, ville) et que les actions menées sont diverses. Toutefois, il est possible de noter que la majorité des projets repérés sont à dominante culturelle »<sup>7</sup>.

Toutes ces observations renvoient à un certain nombre de constats fondamentaux quant à toute l'importance de l'expérimentation sociale dans les apprentissages des jeunes aujourd'hui et à leurs modes d'engagements qui requièrent une visibilité immédiate quant aux résultats, une gratification personnelle et une dimension d'utilité sociale. « Etre utile » voilà la motivation centrale de l'engagement des jeunes aujourd'hui. Ceux-ci ne s'engagent plus comme les générations précédentes en fonction de grands idéaux et d'une conception du monde... et pour cause !

### 3 - Jeunes « en difficulté » : socialisation séparée

Dans ce rapport à l'engagement tous nos travaux mettent en évidence des régimes très proches d'engagement des jeunes avec cependant de véritables handicaps pour ceux qui sont le plus en difficulté. Notre collègue Chantal de Linares écrivait à ce sujet dans un article consacré aux « Jeunes en difficulté », les malentendus de l'engagement ». C'est en tout cas ce que signifient les réponses des jeunes, publics des missions locales, les plus en difficulté, à un questionnaire concernant la citoyenneté. 23 % des jeunes interrogés ne se considèrent pas comme citoyens. Ils le justifient par le fait qu'ils sont peu insérés et par le fait qu'ils ne votent pas. Les moins qualifiés, les moins insérés ne se reconnaissent pas le statut de citoyen. Leur conception de la citoyenneté est exigeante : pour eux, être citoyen c'est être engagé. Mais cet engagement leur paraît impossible. « Je ne me sens pas capable de m'engager actuellement pour faire bouger, changer les choses autour de moi », répond un jeune au cours de l'enquête. Leurs propos décrivent un cercle vicieux : ceux se

---

<sup>6</sup> Françoise Enel, Synthèse de l'étude sur l'éducation artistique réalisée par des associations, dans un cadre non formel, sur le temps péri et extra scolaire, INJEP / Veres Consultant, 2008 (non publiée)

<sup>7</sup> Jean François Miralles, Julien Joanny, Eva Gaillat, Olivier Andrique, Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action, Cahiers de l'action, vol. 4, INJEP, Marly le roi, 2006,

sentant en déficit de citoyenneté, parce qu'incapables de s'engager, finissent par ne pas se sentir dignes de s'engager ou pas prêts à le faire... »<sup>8</sup> et d'insister sur l'importance de l'accompagnement : « un apprentissage progressif pour élaborer ses représentations du monde, évaluer son environnement, les forces en présence les valeurs que l'on veut défendre ou incarner ? ».

Des observations identiques peuvent être faites dans le champ des pratiques culturelles des jeunes comme le met en évidence l'étude que nous avons consacrée à : « l'éducation artistique dans un cadre non formel sur deux communes de l'Essonne.

« On assiste à une diversification des profils des jeunes, d'une part, et à un creusement de la distance entre des jeunes en capacité d'autonomie, capables de se former eux-mêmes en accumulant les moyens à leur disposition ; et des jeunes « en errance » ou exclus, pour qui se pose la question de leur insertion sociale, bien avant celle de l'accessibilité à la culture (une étude récente de l'INSEE montre ainsi que un jeune sur quatre, âgé de 18 à 25 ans, vit en dessous du seuil de pauvreté) »<sup>9</sup>.

Il existe une diversification des profils des jeunes ayant une activité artistique<sup>10</sup> entre ceux qui ont une capacité d'autonomie et les jeunes exclus et ce constat rend centrale la question de la mobilité.

« La question de la mobilité devient centrale, qu'il s'agisse de la mobilité physique ou mentale, et instruit là aussi un clivage qui s'accroît entre des jeunes captifs d'un territoire restreint et des jeunes de plus en plus mobiles dans l'espace matériel et immatériel via internet »<sup>11</sup>.

Cette séparation entre les jeunes est fortement générée par le système scolaire. L'appareil scolaire actuel avec un enseignement professionnel très différent de l'enseignement général et technique dans sa conception, ses références, la localisation de ses établissements, aboutit à une socialisation scolaire très étanche des jeunes à partir des paliers d'orientation que sont les classes de 3<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>. Pour le dire autrement, à partir de ces classes, autour de 16 ans, les jeunes n'ont plus d'éducation commune. On a souvent évoqué les lycées de relégation que sont les lycées professionnels. Outre le sentiment d'exclusion qu'ils peuvent générer chez les élèves, c'est tout un mode d'apprentissage du vivre ensemble à l'œuvre en primaire, au collège qui se trouve abandonné et autant de chances perdues d'une socialisation générationnelle.

Les enquêtes sur les valeurs des jeunes soulignent le fait que les jeunes à faible capital scolaire semblent moins bénéficier d'une socialisation politique qui les mènent à l'exercice du vote, qu'ils sont moins enclins à participer à la vie de la cité ; or, on

---

<sup>8</sup> Chantal de Linares, « Jeunes » en difficulté », les malentendus de l'engagement » dans Valérie Becquet et Chantal de Linares, Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires, Collection « Débats Jeunesses », L'Harmattan / INJEP, Paris, 2005, pp.87-88

<sup>9</sup> Françoise Enel, étude citée, p.40

<sup>10</sup> « Selon une enquête de la Mairie de Paris, 43% des jeunes interrogés en moyenne (mais 31% dans les quartiers « politique de la ville ») pratiquent une activité artistique et culturelle, au moins une fois par semaine. Dans le même temps, seuls 15% (11% dans les quartiers « politique de la ville ») fréquentent des ateliers ou des salles de pratique artistique », Françoise Enel, *ibid.*, p. 3.

<sup>11</sup> *ibid.*

remarquera que ces jeunes de lycée professionnels, apprentis, en formation, jeunes précaires en intérim, socialisés en dehors des filières scolaires considérées comme « normales » (voie générale au lycée, universités et IUT n'ont plus grand chose en commun avec les lycéens « normaux » et les étudiants.

Ils vivent une socialisation séparée, se disent disqualifiés ; et surtout ne sont représentés par personne, aucun collectif lycéen ou syndicat d'étudiants. Les syndicats généraux font encore peu de cas de ces jeunes et ceux-ci ne disposent pas d'espaces de participation, d'expression, voire de revendication institués. Ces jeunes souvent issus des classes populaires à propos desquels beaucoup de recherches soulignent la perte d'une mémoire ouvrière qui ouvrirait un sens à un parcours se trouvent souvent renvoyés à la responsabilité personnelle de leur échec ; ils trouvent alors refuge à la mise en couple précoce, ils se trouvent confrontés à l'absence d'appartenance à des collectifs à partir d'intérêts partagés.

La culture juvénile souvent proclamée comme ciment générationnel ne doit pas faire illusion d'abord parce que les pratiques et références sont parfois en opposition entre jeunes (entre le rock par exemple et le rap), ensuite parce que les destins sociaux des jeunes sont en réalité préparée par une socialisation très différenciée qui font que les jeunes « élites » ou jeunes issus des classes moyennes » contrairement aux proclamations d'un idéal d'égalité et de fraternité républicaines, ne croisent pas et ne vivent pas avec les jeunes issus des classes populaires majoritairement relégués dans des lycées professionnels et situations de travail précaires.

Cette socialisation séparée due à une conception scolaire issue de l'élitisme républicain, pèse également dans le mode d'éducation qui va diviser les jeunes d'origine populaire, entre ceux qui vont intégrer les voies normales et ceux qui vont se retrouver dans les voies qu'ils considèrent comme des voies « de garage » peu de choses les réuniront qui donneront sens à leur histoire collective. Les jeunes élites, de leur côté, n'auront à partir de 16 ans jamais l'occasion de grandir avec des jeunes de leur âge, de découvrir la réalité de leur vie, des déterminismes qui pèsent sur leur avenir... ; n'est-ce pas une faille dans une école qui se dit démocratique ? et n'y a-t-il pas pour les secteurs « jeunesse », et d'éducation populaire une réflexion de fond à entamer ?<sup>12</sup> .

#### *4 - L'articulation des politiques entre les tranches d'âge*

Il est difficile, voir dangereux de ne pas articuler les politiques destinées aux 16/25 ans et aux 11/15 ans. C'est ce que font apparaître également les différentes études que nous avons déjà évoquées comme celle consacrée à l'orientation des jeunes :

« beaucoup de choses se jouent bien avant 15 ans, il y a lieu de sensibiliser les jeunes en amont de l'orientation. Pour presque tous les jeunes de l'échantillon, lorsqu'ils arrivent en 3<sup>o</sup>, le choc de l'orientation est trop fort, ils n'y sont pas prêts, en partie parce que la plupart n'y ont pas été suffisamment préparés. Le fait de devoir choisir, et choisir rapidement, produit chez certains une grande angoisse. Une jeune fille témoigne : « la 3<sup>o</sup>, pour moi, c'est trop tôt, on sait pas trop ce qu'on veut et, souvent, on part dans des choses, enfin on choisit même pas, ils nous envoient... ».

---

<sup>12</sup> Je reprends ce développement à ma collègue Chantal de Linares rédactrice en chef de la revue Agora.

Plusieurs jeunes interviewés considèrent l'offre d'information comme satisfaisante dans le domaine de l'orientation et de la formation. Mais ils regrettent d'y avoir été sensibilisés beaucoup trop tard, tel l'un d'eux : « je pense qu'ils font assez de choses pour renseigner mais qu'ils devraient l'imposer plus tôt. Je dirais pas qu'ils renseignent mal parce que moi, quand j'ai voulu me renseigner, j'ai réussi à avoir des réponses... »<sup>13</sup>.

Il en est de même dans les pratiques d'initiation artistique où en dehors d'un cadre formel, l'interaction entre les plus petits et les plus grands apparaît comme fondamentale :

**« Les jeunes rencontrés, responsables d'associations, valorisent ce rôle pédagogique auprès d'autres jeunes :** soit parce que ces derniers les mettent de facto en position de pédagogues ou d'experts, soit parce que, eux-mêmes ayant bénéficié de l'appui d'autres groupes, ils font montre d'une forte volonté de transmission de leur savoir-faire (...).

Ces apprentissages entre jeunes sont à la fois diffus, informels et formels. Ils se réalisent à l'intérieur du groupe, , la pratique amateur en micro collectifs autour de projets communs permettant d'acquérir tout d'abord des compétences techniques, organisationnelles, relationnelles, de réseaux... Ils s'opèrent au travers des échanges entre jeunes et groupes constitués, les premiers venant « donner des coups de mains » ou « participer bénévolement à des associations pour apprendre ». Ces apprentissages se font entre groupes constitués et associations, dans un système d'échanges et d'entraide réciproques, à l'occasion des manifestations des uns et des autres. Ce système permet à la fois de « compter ses amis », de « grossir la famille » et, par suite, d'agir sur le poids et l'audience d'un courant ou d'un événement artistique »<sup>14</sup>.

Un autre travail que nous avons mené avec neuf collectivités locales autour de l'accueil de loisir des 11/15 ans met également en évidence l'importance que prend la question de l'autonomie, et de l'apprentissage de l'autonomie, de prendre en compte le jeune comme acteur de ses activités de loisir, l'importance de lui offrir la possibilité de choisir ses activités, de développer ses projets, de leur préserver des moments et des espaces d'entre soi où pour reprendre la formule de François de Singly, ils ne sont pas considérés comme « fil de » mais bien comme sujets autonomes, en voie d'émancipation<sup>15</sup>.

##### *5 - L'articulation entre travail social et travail éducatif.*

Il est très important à nos yeux, de ne pas réduire l'action en direction des jeunes au seul champ du social, de reconnaître le travail en direction de la jeunesse comme à la fois un travail social et un travail éducatif. L'animateur jeune doit être reconnu à la fois comme un travailleur social et un éducateur.

C'est un enjeu essentiel alors qu'aujourd'hui au niveau de la réorganisation administrative de l'Etat les personnels de jeunesse

---

<sup>13</sup> Cécile Delesalle, op. cit., p. 73

<sup>14</sup> Françoise Enel, ibid., p.4

<sup>15</sup> Voir Chantal de Linares et Jean-Claude Richez, **L'accueil des 11/15 ans**, Marly le roi, 2007,

sont repositionnés tant au niveau départemental que régional dans des pôles de cohésion sociale et dans des fonctions essentiellement pensées en terme d'ingénierie sociale.

Cette dynamique, si elle est exclusive, risque d'être d'autant plus dommageable. Nous savons aujourd'hui toute l'importance d'une ré-articulation entre éducation formelle et éducation non formelle dans la réforme de notre système éducatif, activités éducatives qui sont aujourd'hui portées en grande partie par les mouvements d'éducation populaire. Les enquêtes PISA<sup>16</sup> autour des performances des différents systèmes éducatifs mettent en évidence l'importance dans leur performance de la place de l'éducation non formelle et de son articulation avec l'éducation formelle dans la performance des systèmes éducatifs<sup>17</sup>. Les systèmes faisant place aux familles, aux collectivités, à l'éducation non formelle obtenant en règle générale de meilleurs résultats. C'est ce que l'on peut en particulier de l'exemple finlandais.

Je me permets maintenant de suggérer deux pistes de travail :

#### *1° proposition*

Introduire une plus grande cohérence à travers la mise en place de schémas régionaux ou départementaux jeunesse sur le modèle des schémas départementaux enfance.

Schéma développé à partir :

- d'un diagnostic partagé entre les différents acteurs des politiques de jeunesse engageant un processus d'évaluation ;
- de la définition de priorités et l'identification et la répartition des rôles de chacun, rôles qui peuvent être séparés ou conjoints ;
- de la mise en œuvre d'un pilotage conjoint autour d'un « chef de file ».

La question du « chef de file » renvoie à une décision éminemment politique de choix entre le département et la région qui entre dans le cadre du débat sur la réforme de l'état. Elle dépend en partie du choix que l'on fait de privilégier dans le traitement des questions de jeunesse un point de vue social ou un point de vue en terme de développement. Dans le premier cas, le « chef de file naturel » apparaît être le département, dans le second, la région. Nous noterons pour mémoire que dans la plupart des grands pays d'Europe les deux niveaux privilégiés sont la région et la commune.

En tout état de cause la question doit être abordée de façon très pragmatique comme le soulignait Francine Labadie, discutant la question du « chef de file », dans le numéro d'Agora débats/jeunesses que nous consacrons aux politiques locales de jeunesse.

« On peut toutefois se demander si la notion de chef de file conserve une quelconque pertinence dans la complexité territoriale actuelle ; elle induit en effet, une forme de hiérarchie contraire au principe de libre administration des territoires. La mise en place d'un système de

---

<sup>16</sup> PISA est une enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les 30 pays membres de l'OCDE et dans de nombreux pays partenaires. Cf. <http://www.pisa.oecd.org>

<sup>17</sup> Rappelons pour mémoire que l'éducation formelle correspond au cadre scolaire, l'éducation non formelle à toute activité à finalité éducative en dehors du cadre scolaire et l'éducation informelle à tout ce que l'on acquiert en dehors d'une activité ayant une finalité purement instructive.



compétences partagées s'opèrera encore un certain temps de manière pragmatique. Le jeu est ouvert pour les collectivités qui déploieront des stratégies gagnantes (win-win). Et l'on observe déjà que des départements ne se cantonnent pas à la production d'une action publique sociale mais se positionnent dans le développement des territoires en agissant en tant qu'intercesseurs entre les Régions et les collectivités locales. Dans ces stratégies, l'investissement dans la jeunesse est une priorité majeure...<sup>18</sup>

## 2° proposition

La qualification des professionnels de jeunesse et e la reconnaissance de leur qualification est une seconde piste de travail, importante pour nous. Ces deux éléments concernant les professionnels de jeunesse reconstituent la pierre angulaire des politiques de jeunesse. Rappelons que dans la fonction publique territoriale la filière reste toujours incomplète et ne comprend pas de fonctionnaires de catégorie A. C'est là plus un symptôme qu'un problème. L'effort devrait aujourd'hui porter essentiellement sur les niveaux les plus bas, les animateurs de terrain qui souvent n'ont aucun diplôme, le BAFA en tenant lieu. Si un gros travail a été fait sur les niveaux II, III et IV rien n'a été engagé sur le niveau V qui pourtant représentent la grande masse des professionnels dans le secteur.

Travail de qualification :

- autour de la reconnaissance à travers un programme de reconnaissance de leurs acquis par des procédures de VAE à travers soit des CQP, des BAPAT rénovés ou des BP JEPS pour certains ;
- autour de la mise en œuvre de véritables programmes de formation continue comme cela a pu être fait dans un certain nombre de pays européens.

Ce chantier est nécessaire à un double titre :

- c'est la condition d'une amélioration de la qualité du travail au quotidien sur le terrain dont on sait toute l'importance ;
- c'est souvent un parcours d'insertion pour les jeunes issus des quartiers populaires.

## III - Conclusion :

Je me permets de dépasser le cadre de cette mission d'information centrée sur les 16/25 ans. Il me semble qu'il y a aujourd'hui, et ce constat est aussi bien celui qui ressort de nos travaux mais qui recourent les conclusions de recherches menées par ailleurs et les observations de nombre d'acteurs des politiques jeunesse : il y a aujourd'hui deux dossiers fondamentaux pour les politiques : celui de l'entrée dans la vie active des jeunes adultes qui fait l'objet de cette mission et qui a été défini comme priorité par le nouveau haut commissariat à la jeunesse et celui de l'accueil des 11/15 ans, les adolescents, dont un rapport des stagiaires ENA de la promotion « République » indiquait qu'ils étaient les grands oubliés de la politique de l'enfance en France »<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Jean Claude Richez, Chantal de Linares, Francis Lebon, Politiques locales de jeunesse, Agora n° 43, L'Harmattan /INJEP, 1° trimestre 2007, Francine Labadie, Politiques locales de jeunesse et territorialisation des politiques publiques », p. 43

<sup>19</sup> L'adolescence, grande oubliée de la politique de l'enfance en France, Séminaire de la promotion « République » (2005-2007 », 2006, [www.ena.fr/index.php?page=ressources/rapports/enfance/](http://www.ena.fr/index.php?page=ressources/rapports/enfance/)